

---

---

# FLASH INFO

# TRESIFONTAIN

---

---

LETRE D'INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE FONTENAY-TRESIGNY

N°17 Juin-Juillet 2006

---

---

## EDITORIAL DU MAIRE

### Comment faire pour se loger à Fontenay-Trésigny ?

Le logement est une de nos préoccupations et bien que dans le dernier flash infos, le logement social ait été abordé, je crois nécessaire d'apporter aujourd'hui quelques précisions.

Ceux et celles qui cherchent à louer ou à accéder à la propriété, les jeunes et les moins jeunes sont confrontés d'une part au manque de logements sociaux et d'autre part au prix des terrains et des loyers inabordables.

Bien que la commune de Fontenay-Trésigny dispose d'un patrimoine important de logements sociaux : 363 répartis entre les bailleurs « OPDHLM » et « Trois Moulins Habitat », le nombre de demandes en attente ne cesse d'augmenter : 300 dont 100 familles Trésifontaines, et pourtant la construction dans le privé demeure importante (lotissements et immeubles) en périphérie et centre ville

Avec les emplois qui vont être créés au Val Bréon, comment les nouveaux venus trouveront-ils un logement dans le secteur.

La question est posée et reste sans réponse à ce jour.


Il faut aussi savoir que la maîtrise de l'attribution des logements sociaux est de 20% pour la commune, les 80% restants étant répartis entre le

bailleur, le CIL (1% patronal), l'Etat, la Région et le Département.

Nous pensons que ce problème de logement est à l'heure actuelle insoluble car dans notre secteur à part Gretz, Tournan, Fontenay, Verneuil et Rozay où il existe de gros patrimoines sociaux, il n'est pas prévu de construction de logements dans l'immédiat sauf une quinzaine dans une commune voisine.

**En conclusion, Fontenay-Trésigny ne pourra pas accueillir ni faire face à l'afflux d'une population nouvelle.**

Pour vous, avec vous



J.PROFIT



## TRAVAUX

### Un point sur les travaux :

#### Avenue Pasteur et avenue du Général Leclerc .

1<sup>ère</sup> tranche : L'enfouissement des réseaux EDF, France Télécom et la rénovation de l'éclairage public sont terminés entre la rue Lafayette et le futur rond point au carrefour de l'avenue des Héros de la Résistance.

2<sup>ème</sup> tranche : Elle concernera l'enfouissement des réseaux EDF, France Télécom et la rénovation de l'éclairage public entre le futur rond point et le pont de la RN4 (travaux qui seront exécutés en 2007)

#### Voirie

1<sup>ère</sup> tranche : La même que l'enfouissement Elle sera réalisée en 2007 :

##### Par le Département :

- réfection de chaussées en enrobés
- réfection de bordures et caniveaux

##### Par la Commune

- aménagement des parkings
- piste piétonne et cyclable
- aménagement du rond point

#### Parking avenue des Héros de la Résistance

Les travaux seront réalisés en juillet et août, le parking sera opérationnel à la rentrée scolaire de septembre.

#### Parking des ateliers et aménagement du carrefour avenue de Verdun et rue Victor Hugo

Les travaux débuteront en septembre

#### Piscine

Réouverte le 15 novembre totalement rénovée avec aire de loisirs (Sauna, Hammam, Jacuzzi), elle fait la joie des jeunes et moins jeunes.

Le bassin de réception du toboggan qui n'était pas concerné par les travaux fuit et il a fallu arrêter son fonctionnement. Avec difficultés une première fuite a été détectée dernièrement et réparée. Il semble que d'autres fuites soient en cause.

## FLASH INFO TRESIFONTAIN

## AIDE SOCIALE

### Repas à domicile :

Mise en place en 1996, la formule des repas à domicile permet non seulement aux personnes concernées d'avoir au moins un repas équilibré dans la journée, mais également d'avoir une visite quotidienne.

Cette formule s'adresse aux personnes âgées, femmes enceintes, personnes accidentées, malades ou dont la mobilité est réduite.

Les repas sont transportés dans des conteneurs isothermes. Ils sont cuisinés par **la Maison LEJONC**, traiteur à Fontenay-Trésigny.

Il y en a pour tous les goûts, et les personnes ont le choix entre plusieurs menus qu'elles commandent quelques jours avant.

**Pour tout renseignement s'adresser en Mairie. tel : 01.64.25.90.67**



### Aide à l'acquisition d'un contrat de couverture complémentaire :

#### OBJECTIF

Favoriser l'acquisition d'un contrat de couverture complémentaire (mutuelle) pour les personnes à faibles revenus au moyen d'une contribution au financement de leur cotisation.

### 3

#### SEUIL DES RESSOURCES MENSUELLES :

*Composition du foyer	Seuil des ressources
Une personne	618 €
Deux personnes	927 €
Trois personnes	1112 €
Quatre personnes	1292 €
Cinq personnes	1544 €
Six personnes	1790 €
Par personne supplémentaire	246 €

#### SON MONTANT:

Il est forfaitaire et varie selon la composition du foyer \*:

*Composition du foyer	Montant de l'aide
1 personne	120, €
2ème personne âgée de 18 ans ou plus	104 €
2ème personne âgée de moins de 18 ans	56 €
Par personne supplémentaire	56 €

Cette aide est **valable un an** et peut être renouvelée si les conditions de ressources sont toujours remplies.

Elle est versée par le C.C.A.S, au vu des justificatifs attestant le paiement par l'adhérent de sa cotisation.

#### LES FORMALITES :

Pour bénéficier de cette aide, il suffit de déposer une demande accompagnée des pièces justificatives suivantes :

- 3 dernières quittances de loyer ou avis des taxes foncières,
  - copie du livret de famille,
  - justificatifs des ressources du foyer des 12 derniers mois :
- certificat de travail, fiches de paie,  
notification d'admission aux allocations chômage,  
avis de versement « ASSEDIC »,  
attestations délivrées par les organismes de retraites y compris complémentaires

## FLASH INFO TRESIFONTAIN

avis imposition sur le revenu,  
pensions alimentaires reçues,  
pensions alimentaires versées (elles seront déduites des ressources)

dernière attestation CAF (nature et montant des allocations servies)

Après examen des ressources, le C.C.A.S, informera le demandeur de la décision d'accord ou de refus et le cas échéant précisera le montant de l'aide attribuée en fonction de la composition du foyer.

Le demandeur sera informé de la nécessité d'effectuer lui-même son adhésion et de l'obligation de verser sa cotisation.

*Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser au service social de la Mairie.*

Le C.C.A.S  
Martine TORTEY

## LA PISCINE

#### Horaires d'été :

Lundi	10h à 12h	14h à 19h.
Mardi	10h à 12h	14h à 19h.
Mercredi	11h30 à 19h.	
Jeudi	10h à 12h	14h à 19h.
Vendredi	10h à 12h	14h à 20h30.
Samedi	10h à 12h	14h à 18h30



Dimanche 9h30 à 17h30.

**Fermeture les 14/07/2006 et 15/08/2006.**

## DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### 24 mars 2006

- Vote des budgets primitifs 2006
  - 1) Budget général : 4 157 057 € en section de fonctionnement et 3 013 136 € en section d'investissement.
  - 2) Budget de l'eau : 18 540 € en section d'exploitation et 42 706 € en section d'investissement.
  - 3) Budget assainissement : 351 774 € en section d'exploitation et 200 648 € en section d'investissement.
  - 4) Budget du bâtiment industriel : 5 728 € en section de fonctionnement et 25 527 € en section d'investissement.
- Vote des subventions aux associations pour un montant total de 97 585,50 €.
- Vote de subventions exceptionnelles :
  - \* 1 000 € pour le club subaquatique
  - \* 500 € pour le comité du Mémorial d'Algérie
  - \* 76 € pour l'A.R.A.M (édition d'un livre sur les moulins de l'Yerres)
- Vote des taux d'imposition 2006 :
  - \* 10,62 % pour la taxe d'habitation (idem 2005)
  - \* 17,30 % pour la taxe sur le foncier bâti (idem 2005)
  - \* 51,04 % pour la taxe sur le foncier non bâti (idem 2005)
  - \* 10,92 % pour la taxe professionnelle (idem 2005)
  - \* 0,06 € par m3 pour la surtaxe de l'eau (idem 2005)
  - \* 0,94 € par m3 pour la taxe d'assainissement (0,82 en 2005)
- Autorisation de signer un avenant à la convention entre Les Cars Bizière et les communes de Fontenay, Rozay et Bernay-Vilbert pour l'intégration de la ligne 010 desservant la gare de Marles.
- Demande de subvention au Département pour des travaux dans les écoles estimés à 15 500 € HT.
- Admission en non-valeur d'une créance irrécouvrable de 134,17 €.
- Information du Maire sur l'attribution des marchés de travaux de rénovation de l'église pour un total HT de 210 753,66 €.
- Annulation du projet d'extension du logement du gymnase dont le coût est le double des prévisions.
- Prise de connaissance du rapport du commissaire enquêteur pour l'entreprise CIDEB.

### 19 mai 2006

- Approbation des comptes administratifs établis par le Maire et de gestion établis par le Receveur Municipal pour 2005 :
  - 1) Budget général :

LIBELLES	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés	543 409,09			466 284,63	543 409,09	466 284,63
Opérations de l'exercice	1 867 859,03	3 143 542,84	3 843 056,05	4 172 826,67	5 710 915,08	7 316 369,51
TOTAUX	2 411 268,12	3 143 542,84	3 843 056,05	4 639 111,30	6 254 324,17	7 782 654,14
Résultats de clôture		732 274,72		796 055,25		1 528 329,97
Restes à réaliser	422 294,17	279 500,14			422 294,17	279 500,14
TOTAUX CUMULES	422 294,17	1 011 774,86		796 055,25	422 294,17	1 807 830,11
RESULTATS DEFINITIFS		589 480,69		796 055,25		1 385 535,94

## 2) budget de l'eau :

LIBELLES	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés		90 417,13				90 417,13
Opérations de l'exercice	60 779,98	61 556,71	21 946,61	16 727,11	82 726,59	78 283,82
<b>TOTAUX</b>	<b>60 779,98</b>	<b>151 973,84</b>	<b>21 946,61</b>	<b>16 727,11</b>	<b>82 726,59</b>	<b>168 700,95</b>
Résultats de clôture		91 193,86	5 219,50			85 974,36
Restes à réaliser	5 000,00	10 574,81			5 000,00	10 574,81
<b>TOTAUX CUMULES</b>	<b>5 000,00</b>	<b>101 768,67</b>	<b>5 219,50</b>		<b>5 000,00</b>	<b>96 549,17</b>
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>		<b>96 768,67</b>	<b>5 219,50</b>			<b>91 549,17</b>

## 3) Budget de l'assainissement

LIBELLES	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés	629 585,54			116 733,08	512 852,46	
Opérations de l'exercice	1 782 446,90	2 230 156,17	297 840,35	291 389,91	2 080 287,25	2 521 546,08
<b>TOTAUX</b>	<b>2 412 032,44</b>	<b>2 230 156,17</b>	<b>297 840,35</b>	<b>408 122,99</b>	<b>2 593 139,71</b>	<b>2 521 546,08</b>
Résultats de clôture	181 876,27			110 282,64	71 593,63	
Restes à réaliser	87 599,57	298 261,50			87 599,57	298 261,50
<b>TOTAUX CUMULES</b>	<b>269 475,84</b>	<b>298 261,50</b>		<b>110 282,64</b>	<b>159 193,20</b>	<b>298 261,50</b>
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>		<b>28 785,66</b>		<b>110 282,64</b>		<b>139 068,30</b>

## 4) Budget du bâtiment industriel :

- Les dépenses et les recettes se sont équilibrées à 7 178 € en fonctionnement et à 96 902 € en investissement.
- Décision de reporter en section de fonctionnement les excédents qui y ont été constatés pour les budgets généraux et d'assainissement.
- Autorisation de signer une convention avec le Conseil Général et FINAMUR pour un soutien financier du Département à l'installation de l'entreprise "MONTREUIL RADIATEURS".
- Autorisation de signer un avenant au contrat des Cars Bizière pour l'augmentation du tarif du ramassage scolaire qui passe à 166,69 € par jour.
- Création de 4 postes d'agent technique qualifié et d'un poste de brigadier chef principal.
- Suppression d'un poste d'adjoint administratif principal.
- Vote d'une subvention exceptionnelle de 1 800 € au Cercle Historique Fontenaisien.
- Cession à l'euro symbolique du bâtiment industriel à la Société TUOVER.
- Lancement de la concertation pour 2 révisions simplifiées du Plan d'Occupation des Sols :
  - o concernant la zone UXa et notamment la permission de développer des activités soumises à autorisation comme l'entreprise CIDEB.
  - o Concernant la zone NDb et notamment l'autorisation d'exploiter les carrières.
- Tirage au sort sur la liste électorale de 9 noms pour établir la liste préparatoire du jury criminel 2007.
- Autorisation de rechercher le propriétaire de l'immeuble abandonné 13, avenue de Verdun.
- Approbation des états récapitulatifs des entrées et sorties de biens de l'actif en 2005.



## SECURITE



### Stationnement :

**Rappel :** Suite aux instructions préfectorales de mai nous demandant de faire respecter les emplacements réservés aux convois de fonds situés devant les établissements bancaires, la police municipale verbalisera sans avertissement si les places sont occupées.

### *De même pour le stationnement gênant :*

« Sur les passages piétons, masquant la visibilité aux intersections ou empêchant l'accessibilité des trottoirs ».

**La vitesse de traversée de notre village est limitée à 50km/h, attention les jumelles laser veillent...**

**Projet :** Le stationnement réglementé (zone bleue) est en cours d'étude en centre ville.

Dominique Bonneau  
Adjoint délégué à la sécurité

## CONCOURS DES MAISONS ET BALCONS FLEURIS.

**Balcons, fenêtres, façades et terrasses, cet été sera t-il fleuri plus que les précédents ?**

Il s'annonce ainsi, car cette année chacun est invité à participer au concours des maisons et balcons fleuris, compétition plutôt sympathique puisqu'elle consiste à embellir la ville.

L'idée de solliciter l'envie et l'imagination de chacun est née.

La commission « Balcons et jardins fleuris » a été créée, composée d'élus et de deux agents du service des espaces verts. C'est cette Commission qui viendra admirer et juger les plantations, dans

un premier temps en juin et une seconde fois en juillet.

Les prix, en nature ou sous forme de bons d'achat, seront remis par Monsieur le Maire.

Chaque participant recevra également un diplôme pour avoir ainsi embelli notre cadre de vie.

Alors, à vos bulbes et vos graines, si ça n'est déjà fait.

Les inscriptions sont reçues en Mairie, **jusqu'au 30 juin.**

*Règlement du concours « Maisons et balcons fleuris ».*

Le concours est ouvert à tous les habitants de Fontenay-Trésigny, à l'exception des professionnels de l'horticulture et du paysage ainsi que des fleuristes.

Le concours est organisé par la ville de Fontenay-Trésigny.

Le concours s'applique aux quatre catégories suivantes :

- Maisons avec jardins très visibles de la rue,
- Balcons, terrasses fleuries, fenêtres et murs,
- Façades et terrasses de commerçants, cafés, restaurants,
- Autres (à préciser) exemple : résidences et immeubles collectifs regroupant au moins 8 balcons fleuris,

Martine TORTEY

## ENFANCE

### Opération Œufs de Pâques :

Pour la 6<sup>ème</sup> année consécutive, la commune a organisé une grande chasse aux œufs de Pâques le dimanche 16 avril.

Le soleil n'était malheureusement pas au rendez-vous mais nous avons pu constater que les enfants ont bravé le mauvais temps pour venir chercher et déguster les 4000 œufs dissimulés dans les espaces verts du complexe sportif Pierre Curé. De nombreuses animations ont été proposées (chamboule tout, lancer d'anneaux, jeux de quilles, maquillage etc.) pour que cette journée soit l'occasion de s'amuser en famille.

Rendez-vous l'année prochaine.....



**Sortie karting :**

Dans un ensemble vert et touristique, proche de la base de loisirs et du parc animalier de Souppes sur Loing, Mercredi 14 juin, nos jeunes



Trésifontains, âgés de 11 à 17 ans, après un rapide briefing technique et de sécurité, ont découvert, les sensations uniques du karting sur piste : accélérations, freinages, dépassements, points de corde ..... , sous le contrôle de moniteurs compétents

**Soirée Mac-Donald & Cinéma :**

Le 25 Juillet 2006 : une sélection de 5 films sera proposée en mairie lors des inscriptions.

Ados de 11 à 17 ans - Participation 8€  
Renseignements en mairie au service de l'enfance.

Martine TORTEY  
Adjointe déléguée à l'enfance

**VIE ASSOCIATIVE****ASFT Football :**

« Le Foot ça s'apprend et ça forme », c'est pour ces raisons que l'A.S.F.T Football a organisé avec succès son 4<sup>ème</sup> stage de perfectionnement avec 28 enfants âgés de 8 à 14 ans, du 18 au 21 avril au stade municipal.

« Les objectifs sont atteints » ont déclaré Jean-marc Guédrat et Florence Saubion (éducateurs fédéraux), devant les parents des stagiaires réunis au pot de clôture où leurs enfants furent récompensés (tee-shirt, ballons, sacs de sports...) puis la remise du diplôme « **Stage de Pâques 2006** ».

Ces stagiaires ont également assisté au match **France-Mexique** qui se déroula au Stade de France le samedi 27 mai.

L'A.S.F.T Football remercie la municipalité ainsi que le directrice du Centre de Loisirs pour leur participation.

**FLASH INFO TRESIFONTAIN**

**L'A.S.F.T Football recherche des éducateurs fédéraux pour la saison 2006/2007 ainsi que des joueurs dans toutes les catégories.**

**Tournoi de Pentecôte Benjamins Poussins :**  
Près de 300 enfants de 6 et 12 ans étaient présents au Stade Municipal. Les Benjamins remportent le tournoi et les équipes poussins terminent à la 4<sup>ème</sup> et 8<sup>ème</sup> places. Les équipes présentes pendant ce tournoi (Noiseau, Noisiel, Neufmoutiers, Coulommiers inter brie, Mouroux, Verneuil, Chaumes-Guignes, Gretz-Tournan) nous ont déjà donné rendez-vous pour l'année prochaine

**Félicitations à nos futurs champions**

Christian Mallah  
Président de l'A.S.F.T Football.

**ASFT Cyclo:**

Pour l'année 2006 elle a recruté 45 adhérents de plusieurs niveaux.

Le rendez-vous des Cyclo pour le départ des randonnées est le dimanche matin à 8h30.



place Pierre de Coubertin (halle de la gare).  
Notre rallye annuel se déroulera le **3 septembre 2006** (rassemblement halle de la gare).

**Pour tous renseignements nous contacter au 01.64.25.23.73**

Henri Laveille  
Président de l'A.S.F.T Cyclotourisme.



## Hockey Subaquatique :

L'équipe 1(hommes) de Fontenay-Trésigny reprend le titre de Champion de France, pour la 3ème fois. Composition : Luc et Loic HORVAIS, Arnaud LAGABBE, Hervé THAURUS, Julien CHAPEYROUT, Jacques BRECHAIRE, Loic LOILLIER, Nicolas LEGEAY, Mathieu PEIGNE, Stéphane ROYER, Pim DE JAGER, Florent VERONESE.

### Les matches : Le vendredi

1/2 contre Pontoise  
5/1 contre Hope (Paris)  
5/0 contre Rennes  
Le samedi  
8/0 contre Asnières  
8/2 contre Sedan  
7/0 contre Lagny  
6/0 contre Cahors  
Le dimanche  
1/4 de finale, 9/0  
contre Asnières  
1/2 finale, 4/1 contre  
Hope  
Finale 2/1 contre  
Pontoise, en mort subite.



Classement: 1) Fontenay-Trésigny 2) Pontoise 3) Sedan

L'équipe féminine de Fontenay se classe 4ème. A noter que c'est la seule équipe à avoir marqué un but sur ce Championnat de France à l'équipe de Pontoise. (Championne de France pour la 15ème année d'affilée)

Composition : Cécile ROYER, Christelle BRETTE, Laëtitia VERONESE, Josine VAN OERS, Marjan BOHTE, Sandrine LAGABBE, Joelle BRECHAIRE, Maryse LEGEAY, Charlotte BAUDOUIN, Aude STEINER.

Classement: 1) Pontoise 2) Hope 3) Le Chesnay 4) Fontenay-Trésigny

Nous contacter au [06/85/53/21/68](tel:0685532168)

Christian ROSSI  
Président du Club Subaquatique

## CENTRE de LOISIRS

### Horaires d'été du Centre de Loisirs :

Vous pouvez emmener vos enfants entre **7h et 9h** et venir les chercher entre **17h et 19h** au Centre de Loisirs. ½ journées : **11h30 à 11h45** et **13h30 à 13h45**.



Ces inscriptions en ½ journées sont acceptées à condition qu'elles ne modifient pas l'organisation collective et que les

## FLASH INFO TRESIFONTAIN

horaires soient respectés. Journées complètes = journées à thèmes, piscine et sorties.

Le programme journalier sera distribué par les animateurs et affiché sur les panneaux au début du mois de juillet et au début du mois d'août.

### NOUVEAUTE !

Cette année, le Centre de Loisirs accueille les enfants de 3 à 12 ans du 05 juillet au 01 septembre inclus. Le camping qui était obligatoire sera dorénavant au choix (suivant la réglementation, pas de camping pour les 3-4 ans)

### JUILLET

**Soirées** : Mercredi 12 juillet « Karaoké » (s'inscrire auprès de Véro)

Jeudi 27 juillet « Bringue Hawaïenne » (s'inscrire auprès de Virginie)

**Stage Pirate des Caraïbes** avec Virginie pour les maternels qui ne font pas de camping

**Stage Médiéval** avec Véro pour les primaires qui ne font pas de camping

CAMPING des MATERNELS au choix  
Du 17 au 19 juillet (2 nuits):

**Stage danse hip-hop**  
accrosport, jonglage avec Thomas  
**Stage cirque**  
Avec Vanessa

CAMPING des PRIMAIRES au choix  
Du 17 au 20 juillet (3 nuits)

**Stage théâtre** de plein air  
(+ représentation devant les parents)  
avec Hélène

**Stage foot** avec Jean-Marc  
(éducateur fédéral sportif)

CAMPING des PRE-ADOS

Du 17 au 20 juillet

**Stage informatique** avec Anne  
et aussi : Journée à la Mer, Journée à Paris Plage, « de l'art contemporain à l'art urbain ou... comment transformer le centre en Musée », Canoë-kayak avec Anne etc...

### AOÛT

CAMPING des MATERNELS  
et des PRIMAIRES

Du 07 au 10 août

**Stage équitation** avec Marilyne

Camping obligatoire sauf pour les 3-4 ans (**qui ne seront accueillis que si un groupe de 8 enfants est constitué avant le 20 juin**).

## BIENTÔT DANS VOTRE COMMUNE !!!

### « L'événement sur grand écran »

Grâce à la vidéotransmission haute résolution par satellite, les plus grands spectacles, enfin accessibles à toutes les communes.

Du grand spectacle.....tous les spectacles : théâtre, opéra, cirque, concerts, ballets, comédies musicales, rencontres sportives.....

Chaque semestre, la programmation tout public de « **CielEcran** » rassemble familles, scolaires, personnes âgées pour vivre un moment festif et partager toutes les émotions des spectacles d'artistes nationaux et internationaux mais aussi des grands événements sportifs mondiaux.

« **CielEcran** », nouveau partenaire de notre ville, est d'ores et déjà présent dans 88 départements, plus de 150 salles sont équipées et abonnées.

**Fontenay-Trésigny** sera équipé pour la rentrée de septembre...

**A vos agendas !!!** 1ère date à retenir pour la programmation de ces nouveaux spectacles :

### Vendredi 15 Septembre 2006

à 15h00



#### UNE HEURE ET DEMIE DE RETARD

pièce de G. Sibleyras  
avec Patrick Chenais et Evelyne Buyte

à 20h30



#### A LA MAJORITE DES VOIX

En direct du festival de Nantes « Juste pour rire »  
avec Laurent Ruquier, Didier Gustins et Sandrine Alexis

Jean-louis Sempey  
Adjoint délégué à la Communication

## FLASH INFO TRESIFONTAIN

### INFO MAIRIE

#### NOUVELLES LIGNES DIRECTES DES SERVICES :

Enfance : 01.64.25.04.41

Etat Civil/CCAS/Logement : 01.64.25.06.11

Urbanisme/Elections : 01.64.25.24.70

Service Technique : 01.64.25.06.40

Police Municipale : 01.64.25.06.90

Comptabilité : 01.64.25.06.12

Ressources Humaines : 01.64.25.22.90

Centre de Loisirs : 01.64.25.27.75

**CANICULE INFO SERVICE : 0 821 22 23 00**

### LE SAVIEZ VOUS ?

#### Rue Pillot :

Anciennement rue du calvaire. Cette rue était une impasse qui s'arrêtait aux remparts de la ville. Elle desservait le cimetière créé par le marquis de Breteuil (actuellement place du 19 mars 1962) pour remplacer celui qui se trouvait devant l'église.

En 1845, pour cause de « salubrité publique », la commune acheta le terrain sur le chemin de Marles, afin d'y installer le cimetière que nous avons actuellement. Louis-Philippe Pillot, industriel, avait hérité de son beau-père M. de la Plumasserie, du prieuré ainsi que la ferme achetées aux biens nationaux.

En 1873, il revendait ses biens à la ville de Fontenay-Trésigny avec obligation d'installer un presbytère. La municipalité projetait alors de construire l'école de filles sur le grand terrain qui rejoignait le boulevard du nord.

Louis-Philippe Pillot est décédé à Paris le 21 août 1875 après avoir légué à la ville une somme de 4000 F., placée en rentes sur l'Etat dont les revenus devaient être distribués aux enfants pauvres, en pain, viande et vêtements, afin d'encourager leur famille à les envoyer à l'école. M. Pillot fut conseiller municipal de la commune.

**Cercle Historique Fontenaisien**  
(08.70.24.39.09)

# DERNIERE MINUTE

- 21/06 Fête de la musique – Comité des Fêtes.
- 24/06 Course Cycliste en nocturne –Départ 20h
- 25/06 Concours de pêche - château de Bellefontaine
- 25/06 Concert à l'église ACAF chorale « La Cantilène »
- 13/07 Concert de rue - Fontenay-animation
- 14/07 Festivités du 14 Juillet –Comité des Fêtes
- 14/07 Feu d'artifice stade Orly – Municipalité
- 14/07 Bal Salle des Fêtes – Comité des Fêtes
- 23/07 Course Cycliste « Jacky Cadoux » départ 9h.
- 09/09 Forum des Associations – Municipalité
- 10/09 Brocante du Comité des Fêtes.
- 17/09 Journée du patrimoine – Cercle Historique

## IMPORTANT



PREFECTURE DE SEINE-ET-MARNE

## SECHERESSE 2006

### MESURES DE RESTRICTIONS DES USAGES DE L'EAU POUR LA NAPPE DE CHAMPIGNY

Au vu de la faible recharge de cette année cumulée aux deux années précédentes de déficit, la situation hydrologique de la nappe de Champigny est très critique : le seuil de crise est franchi depuis le mois d'octobre 2005.

Compte tenu de ce contexte difficile, le Préfet a décidé par arrêté préfectoral de maintenir les mesures de restriction des usages de l'eau.

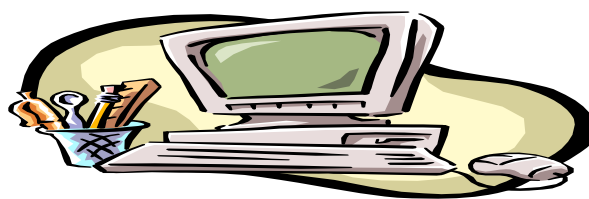
Pour les particuliers et professionnels, ces restrictions concernent notamment :

Mesures	Franchissement du seuil de crise
Lavage des véhicules	Interdit hors des stations professionnelles munies d'un système de recyclage ou de lavage à haute pression, sauf en cas d'obligation réglementaire ou technique
Arrosage des pelouses, des espaces verts, des espaces sportifs de toute nature et des haras	- Prélèvements en rivières et dans leurs lits majeurs interdits. - Arrosage interdit, sauf pour les greens et départs des terrains de golfs
Arrosage des jardins potagers et des massifs floraux	Interdit entre 8 h et 20 h
Lavage des voiries, nettoyage des terrasses et façades ne faisant pas l'objet de travaux	Interdit sauf impératif sanitaire et balayeuses laveuses automatiques
Activités industrielles et commerciales (hors installations classées pour la protection de l'environnement)	Limitation de la consommation d'eau au strict nécessaire
Irrigation des grandes cultures	- Prélèvements en rivières et dans leurs lits majeurs interdits. - Prélèvements par forages interdits entre 12 h et 20 h et du vendredi 8 h au dimanche à 20 h.
Irrigation des cultures légumières et maraîchères, y compris pommes de terre, horticulture, pépinière et culture de gazon	Prélèvements en rivières et dans leurs lits majeurs interdits entre 8 h et 20 h.
Remplissage des piscines privées à usage familial	Interdit, sauf pour les chantiers en cours
Plans d'eau	Remplissage et maintien en eau interdit; vidange interdite

Par ailleurs, il vous est demandé d'utiliser l'eau au plus juste des besoins, d'éviter tout gaspillage et réserver cette ressource rare aux usages prioritaires.

En cas de demande d'informations complémentaires, vous pouvez consulter le site Internet de la direction départementale de l'agriculture et de la forêt : [www.ddaf.seine-et-marne.agriculture.gouv.fr](http://www.ddaf.seine-et-marne.agriculture.gouv.fr) ou nous contacter par téléphone au 01.64.41.33.85.

## FLASH INFO TRESIFONTAIN



**Ne pas oublier d'utiliser le site Internet de la commune pour vos informations locales**

[www.fontenay-tresigny.fr](http://www.fontenay-tresigny.fr)

## EXPRESSION LIBRE

### CHICHE !

En 1995, l'on a donné le nom de Pierre Curé au Complexe Sportif fraîchement sorti de terre en mémoire de ce maire jusqu'en 1983. Ce stade était une réalisation de l'équipe de Claude Arnaud qui lui avait succédé et qui avait géré la commune jusqu'en 1995. Ecartée des affaires en juin de cette année là, elle n'avait pas eu le temps de l'inaugurer bien qu'elle ait eu beaucoup à coeur de l'offrir aux Trésifontains.

Depuis sont passés de l'eau sous les ponts et des sportifs sur ses pelouses. Des bâtiments sont venus grossir le patrimoine immobilier de la ville et notamment en 2005, le vaste Centre de Loisirs de la rue Lafayette qui devrait être inauguré prochainement.

### Un geste de reconnaissance

Je pense que ce serait un geste de reconnaissance envers Claude Arnaud que de donner son nom à ce bâtiment. Ca se justifie car c'est en effet lui et son équipe qui, à l'origine de l'implantation des Zones artisanale de Monnoury et d'Aménagement Economique de Frégy, ont permis ainsi en grande partie de ne pas trop faire cracher les trésifontains au bassinnet fiscal pour cette réalisation, entre autres, et de faire bénéficier leurs enfants d'un Centre que l'on nous envie.

### Un geste élégant

Pierre Curé était un sportif, c'est vrai, ce qui a justifié que l'on ait donné son nom au stade. Claude Arnaud, ne l'était certes pas, mais il a doté la ville d'un gymnase en plus de ce stade, prouvant ainsi qu'il se souciait de l'épanouissement de la jeunesse, que ce soit dans un Centre de sports ou de Loisirs, Loisirs d'ailleurs dont il avait aussi le souci, créateur et président de l'Association Culturelle et Artistique qu'il fut longtemps. Ce serait un geste élégant qui suffirait à faire taire les inconditionnels de la rivalité droite/gauche. Il satisferait aussi ceux qui ont l'intelligence du coeur et de l'esprit..

Il faut oublier parfois toute étiquette droite/gauche et la laisser aux vestiaires de l'arène politique et l'on peut alors avec équité reconnaître qu'un maire a été un bon maire pendant 12 ans et l'en remercier. Quel panache !

### Et puis ...

Pourquoi ne pas consulter les Trésifontains ? Ca, ce serait le **geste démocratique !**

Yves Lequien

Conseiller Municipal

Groupe « Fontenay Autrement »